

Histoire / Commémoration de l'armistice, hier à Libreville En souvenir des combattants de la liberté



Un instantané de la cérémonie du souvenir, au monument du capitaine Ntchorere.



Décoration des officiers, par le général Charles de Kersabiec.

F.B.E.M

Libreville/ Gabon

8 mai 1945- 8 mai 2017. Déjà 72 ans que la Seconde guerre mondiale prenait fin, par la signature de l'armistice entre les Alliés, vainqueurs, et le régime nazi, vaincu. En souvenir des combattants tombés sur le champ d'honneur, les Éléments français au Gabon (EFG) ont commémoré l'Armistice, hier, à Libreville. La cérémonie a été présidée par le général Charles de Kersabiec, commandant des EFG. En présence du

secrétaire général à la Défense nationale, le vice-amiral d'escadre Mally, et de plusieurs membres du corps diplomatique accrédité au Gabon. Tout a débuté par une cérémonie de souvenir au monument du capitaine Ntchoréré, sis au Centre-ville. Un hommage solennel a été rendu à cet illustre fils du Gabon, tombé sur le champ de bataille. Lui dont « la carrière héroïque et la disparition tragique en font un symbole glorieux de l'engagement et du courage » des soldats africains venus combattre sur le sol métropolitain, et « qui permirent qu'aujourd'hui,



Photo : D.R

Le dépôt d'une gerbe de fleurs au bas des drapeaux français et gabonais a mis fin à la 72e commémoration de l'armistice à Libreville.

nous célébrons la victoire sur la barbarie», a expliqué le général Charles Kersabiec. Avant d'ajouter : « Au-

delà de ces camarades africains, c'est à tous les combattants de cette Seconde guerre mondiale qu'il faut rendre hommage

pour leur courage, leur abnégation et leur amour désintéressé de la patrie.» Cette commémoration de l'Armistice s'est poursuivie au camp de Gaulle. Là-bas, l'ambassadeur de France au Gabon, Dominique Renaux, a réitéré l'importance de ces moments : « Le 8 mai 1945, la victoire des nations alliées consacrait la victoire de la démocratie, des valeurs universelles de la liberté et de la dignité humaine.» Aussi, a-t-il rendu hommage « à tous ces hommes et à toutes ces femmes, Français ou venus du monde entier, issus de toutes les origines et de toutes les cultures, qui

conjuguèrent leurs efforts pour libérer le territoire national et faire triompher la fraternité.» Le diplomate français a ensuite appelé à « mesurer l'étendue de la responsabilité ainsi reçue en héritage, et la nécessité de la préserver, pour que le désastre que fut la Seconde guerre mondiale ne se reproduise jamais.» Pour la fin, six officiers français et un officier gabonais ont été décorés de la médaille militaire au cours de cette cérémonie. Avant qu'une gerbe de fleurs ne soit déposée au bas des drapeaux français et gabonais par les officiels.

Vie associative/Association gabonaise des femmes professionnelles maritimes et portuaires (AGFPMP)

Elle vient d'être portée sur les fonts baptismaux

Anita J. TSOUMBA

Libreville/Gabon

Cette plate-forme associative se veut un creuset de réflexion et de consultation des femmes exerçant dans les métiers du port et de la marine, sur les problématiques liées à l'exercice de leurs métiers. Leur idéal, la promotion de l'«Égalité des chances» dans un secteur pas toujours ouvert à la gent féminine.

LE ministre des Transports et de la Logistique, Flavienne Mfoumou Ondo, a présidé, vendredi dernier, la cérémonie de présentation officielle de l'Association gabonaise des femmes professionnelles maritimes et portuaires (AGFPMP). Une plateforme associative qui réunit les femmes exerçant dans le domaine de la mer, à Libreville et à Port-Gentil.



Photo : AJT

Le bureau de l'AGFPMP posant avec les officiels.

vaillleurs et stagiaires. Mais, également pour l'intérêt des jeunes filles aux métiers des ports et de la marine. « Nous voulons être un cadre de réflexions sur les différentes problématiques auxquelles les femmes sont exposées au quotidien et singulièrement dans leur emplois (...). Je reste convaincue qu'avec l'amour que nous avons pour notre métier, les braves femmes que vous êtes, allez continuer à œuvrer pour le renforcement des capacités et l'intéressement de nos filles à nos mé-

tiers», a indiqué Annie Flore Mouele, présidente de l'AGFPMP. Pour sa part, la ministre des Transports, par ailleurs marraine de l'association, est revenue sur la vision et les perspectives de la structure associative. Invitant, par ailleurs, ses consœurs à redoubler d'efforts quant à la pratique des métiers pas toujours ouverts aux femmes. « Nous avons la responsabilité de nous prendre en charge, de nous engager et de nous frayer un chemin dans notre univers, qui est privilégié des

hommes. Sans efforts, nous ne pourrions rien faire», a-t-elle souligné. Outre les allocutions et le partage d'expériences des femmes leaders dans ce secteur, une conférence-débat sur le thème: "la femme portuaire face aux défis de l'égalité des chances", animée par le ministre en charge de l'Égalité des chances, Blaise Louembe, a permis aux participants d'apprendre davantage sur ce concept et le programme de l'Égalité des chances dans le secteur des transports, ont été les



Photo : AJT

Vue des participants à la présentation du programme "Égalité des chances".

points marquant de cette première sortie de l'AGFPMP. « Le premier critère sur lequel repose l'égalité des chances est la méritocratie. Le chef de l'État n'a cessé de le dire, le Gabonais doit désormais être évalué par rapport à son savoir-intellectuel, son savoir-être en tant que humain, son savoir-faire professionnel», a relevé Blaise Louembe. Poursuivant, par ailleurs, que ledit programme, initié par les pouvoirs publics vise, entre autres, à encourager l'ap-

proche genre au sein des entreprises, notamment dans les domaines portuaire et maritime où la femme se pose des restrictions à prétendre aux métiers dits d'hommes. Notons qu'à ce jour, l'AGFPMP compte 180 adhérentes. La création du regroupement répond également à la recommandation de l'Association de gestion des ports de l'Afrique de l'ouest et du centre (AGPAOC), qui promeut la femme exerçant dans le secteur portuaire et maritime.